

# SKI NAUTIQUE CLUB DU LIMOUSIN

Président, Alain BOUCHER, 27 Lot. La Chéneraie, 87140 COMPREIGNAC  
Tél : 05 55 76 37 56/06 31 69 93 45 Mail :alain.boucher68@sfr.fr – Site : <http://sncl87.free.fr>  
Secrétariat, Emmanuelle MONTEIL, La Perche 87250 Saint Pardoux  
Mail :emmanuelle.monteil1@aliceadsl.fr

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 05 AVRIL 2014

**Présents** : Dumain Bruno et Patricia, Lalet Pascal, Garcia Antoine et Dominique, Caillaud Vincent, Bearez Gérard, Devaine Christophe et Rémi, Dubourdeau André, Tessier Thierry, Fourastier Jacques et Françoise, Ducailloux Béatrice, Ribette patrick, Sarre Bertrand, Braichotte François, Bideau André, Delannet Laurent, Chatenet Pascal et Maxime, Chalopin Stéphane, Reyrolle Philippe, Bertolotti Thierry, Roquesalane Bernard, Cecco Giglio, Dufournaud Michel, Barriat Stéphane, Coussedière Alexandre, Lecluse Michel, Mouret Philippe, Sourisseau Jean Paul, Boucher Alain, Willig Patrick, Lardillier Jean Michel, Monteil Emmanuelle.

**Excusés** : Guérineau Jean Pierre, Jossain Jean, Devaine Yves.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 15h20

### **Rapport d'activité 2013 :**

Le club a participé à plusieurs évènements au cours de la saison :

- Naturez vous à Pâques (promenade en bateau)
- La fête des Ponts à Limoges
- Organisation d'une journée promotionnelle avec la venue de Jobe

Organisation d'une session de formation pour l'obtention du diplôme d'initiateur pour deux bénévoles du club, un recyclage et obtention du titre d'homologateur pour Maxime Chatenet.

**Organisation de deux compétitions**, le 14/09 (compétition régionale) et les 21 et 22 septembre, le **championnat de France Interligues** avec 98 skieurs présents : présentation par le président de la ligue, Pascal Chatenet, qui remercie l'ensemble des bénévoles qui se sont mobilisés pendant une année (estimation d'environ 800 heures de travail) pour un succès reconnu par tous, l'ensemble des ligues, skieurs et institutionnels.

**Bilan de la saison** : nous avons enregistré 2400 tours de ski et bouée, nous connaissons par contre depuis deux ans une baisse de fréquentation des bateaux de passage.

Nous avons dû faire face à une dépense imprévue, changement d'un moteur de Malibu et nous avons acheté une remorque pour le bateau école.

Face au constat de la baisse du nombre de licences, le président de la ligue rappelle quelles sont les conséquences au niveau de la fédération et nous demande plus de rigueur.

Ce rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

**Rapport financier** : présentation par le trésorier, Patrick Willig qui tient à la disposition de tous les adhérents le bilan 2013.

Après lecture, ce rapport est approuvé à l'unanimité.

Alain Boucher intervient pour indiquer la difficulté à présenter un prévisionnel compte tenu de toutes les incertitudes pour les années à venir liées aux nombreux changements prévus par le Conseil Général : l'assemblée demande à Vincent Caillaudaud, directeur du lac de nous présenter les décisions prises unilatéralement par le CG (ces décisions n'ont fait l'objet d'aucunes concertations et ont été présentées en amont à Alain Boucher et Pascal Chatenet au cours d'une réunion au CG).

Après un bref historique sur la gestion du lac par le Conseil Général depuis 2010, les changements annoncés sont justifiés par la volonté de régler des aspects juridiques entre le Conseil Général, propriétaire du site, et l'établissement en charge de la gestion du lac et ainsi revoir les relations avec les prestataires. Il nous est rappelé qu'il existe un cadre juridique qui se traduit par la signature d'une convention, l'ancienne n'ayant aucune valeur juridique selon le CG. Cette convention prévoit la récupération de l'intégralité du site de Friaudour pour développer des activités de loisirs et de sports. Cela induit :

- La récupération d'une partie des locaux du club, la grande salle, les sanitaires et l'entretien des espaces verts moyennant une baisse de loyer. Si nous souhaitons utiliser la grande salle, nous pourrions la louer...
- La disparition du port et des revenus que cela procurait au prétexte que celui-ci est en mauvais état...Etonnement de l'assemblée. Un nouveau port sera implanté à Santrop, il sera à destination des bateaux à moteur, des voiliers et des bateaux de pêche, la gestion reviendra au lac moyennant une cotisation dont personne ne connaît le montant à ce jour.

Face à autant d'incompréhensions, de questions sans réponses, les adhérents du club font part de leur grand mécontentement, s'ensuit un débat qui ne permet pas d'obtenir de garanties quant à la pérennité de notre activité dans de bonnes conditions (pas de réponses sur les questions de sécurité, de cohabitation avec les autres usagers du lac, de responsabilité...).

A ce jour, nous ne connaissons toujours pas les conditions de la convention qui va nous être proposée. Il nous est demandé malgré autant d'incertitudes de mettre en conformité la cuve à essence ce qui implique une dépense estimée entre 10000€ et 15000€.

**Alain Boucher clôt l'assemblée en rappelant que pour cette année encore, la cotisation est à verser au club, elle s'élève à 210€.** Ci-joint un coupon à renvoyer pour établir vos licences (pour rappel, une licence est délivrée gratuitement au propriétaire du bateau, pour les autres membres de la famille, se reporter à la grille des tarifs 2014).

✂-----

## SKI NAUTIQUE CLUB DU LIMOUSIN

**Licence 2014**

**Nom, prénom :**

**Adresse :**

**Mail :**

**Date de naissance :**

A retourner au Président, Alain Boucher ou à la secrétaire, Emmanuelle Monteil accompagné de votre chèque de cotisation